Rédiger et mettre en place son document unique d'évaluation des risques

Objectifs

Etre capable de percevoir les risques sur sa ferme et réaliser son document unique

Pré-requis

Etre installé

Contenu

Maitriser les enjeux de la prévention des risques et réaliser son document unique d'évaluation des risques.

Attention: Document obligatoire pour tout employeur de main d'œuvre salariée et tout paysan recevant des travailleurs: apprentis, entraidre, stagiaires, aides familiaux, bénévoles, woofers.

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s) **Date limite d'inscription** 14/01/2016

Tarife

Adhésion à l'association: 15 ou 7€ (petit budget)

Plus de renseignements

Sarah Perez addearg.formation@gmail.com ADEAR Gard 26 rue Centrale 30190 Saint Geniès de Malgoirès Tel. 04 66 63 18 89 N° d'organisme de formation : 91300275330

Taux de satisfaction: %



Dates, lieux et intervenants

26 janv 2016 09:00 - 17:00 (7hrs)

02 févr 2016 09:00 - 13:00 (3,5hrs)

Partenaire(s)

LES ADEAR
POUR S'INSTALLER
PAYSAN

30190 Saint Genies de Malgoires

30190 Saint Genies de Malgoires

Michel Cabric, conseiller en prévention des risques de la MSA

Animateurs ADDEARG

Financeur(s)





Bulletin d'inscription

Nom	Prénom
Adresse	
Courriel	
Téléphone	_
Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)	

1/1